

RÔLE DU COMITE DEPARTEMENTAL

Le Comité Départemental de l'Ain de la F.F.C.T., c'est 32 clubs, 1550 licenciés.

◆ **Le CoDép. coordonne les activités des clubs ; c'est un outil de communication entre les clubs.**

- établit le calendrier des randonnées route et vtt (une trentaine chaque année), édité à 3500 ex.,
- organise des réunions et rencontres entre les clubs (réunion d'information et de formation).

Le « *CoDépINFO* » (page envoyée par courriel chaque mois aux clubs) est l'organe essentiel d'information.

◆ **Le CoDép. assure la liaison :**

- avec les instances régionales, la Ligue Rhône-Alpes FFCT : le président du CoDép (ou son délégué) participe aux réunions du Comité Directeur de la Ligue,
- et les instances nationales, la F.F.C.T.

C'est une courroie de transmission.

◆ **Le CoDép. est l'interlocuteur officiel de la F.F.C.T. au niveau du département.**

Contacts avec :

- le Conseil Général, notamment la Direction de la Circulation,
- la D. D. C. S. : ventilation des subventions CNDS demandées par les clubs,
- le C. D.O. S. qui rassemble les comités départementaux de toutes les disciplines sportives,
- le Comité Départemental du Tourisme...

◆ **Le CoDép. encourage les Jeunes** à la pratique du cyclotourisme et du VTT de randonnée :

- aide financière et pédagogique aux clubs demandeurs,
- organisation des critériums Jeunes, d'un stage Vtt Jeunes à Toussaint, d'une journée Vtt-canoë,
- participation aux manifestations FFCT régionales et nationales

◆ **Le CoDép participe à la Formation de ses cadres :**

- formation des animateurs,
- organisation chaque année d'une journée de travail entre les éducateurs,
- participation financière aux stages FFCT.

◆ **Le CoDép. favorise toute action utile au développement du cyclotourisme et du VTT de randonnée :**

- le « *Guide de l'AIN à vélo* » et « *Le séjour itinérant du Retord* » réalisés avec le Comité Départemental du Tourisme,
- création d'une Base permanente cyclotourisme à Belley et à Montrevel en Bresse,
- projet de labelliser Belley « *ville vélotouristique* »
- participation à l'AF3V (Association Française des Vélo-routes-Voies Vertes) de la Ligue Rhône-Alpes

◆ **La Sécurité, priorité de la FFCT est présente dans toutes les activités du CoDép** avec notamment :

- la présence d'un délégué sécurité dans la plupart des clubs,
- la formation des licenciés (diffusion du « *CoDép INFO Sécurité* ») et des délégués sécurité,
- l'amélioration de nos conditions de pratique (signalisation des imperfections de l'infrastructure routière) avec le souhait d'étendre la participation du CoDép à leur amélioration (pistes cyclables, voies vertes...).
- l'action dans les établissements scolaires.

Site internet du Co.Dép : <http://codepffct.ain.free.fr>.